ANNEXE No. 26.

RAPPORT SPÉCIAL SUR LA RIVIÈRE QUELLE.

NEWCASTLE, ONT., 14 octobre 1874.

A l'non. A. J. SMITH,

Ministre de la Marine et des Pêcheries, etc., etc., etc., Ottawa.

Monsieur,—Ayant reçu instruction de votre département de visiter la rivière Ouelle pour m'assurer s'il y aurait possibilité d'en faire une rivière propre à la culture et à la reproduction du saumon, dans le cas où ces eaux seraient de nouveau peuplées soit par les voies naturelles ou artificielles de la propagation, et après avoir visité cette rivière, je vous prie de

me permettre de vous présenter le rapport suivant :

La rivière Quelle se décharge dans le St. Laurent du côté sud, à environ quatre-vingt-dixmilles en bas de Québec. Dès mon arrivée à la station du chemin de fer le Grand-Trone, je
me ren dis au village qui porte le même nom et situé à environ quatre milles au nord de la
station juste à l'endroit où la rivière se jette dans le St. Laurent. Parti de son confluent avec
le St. Laurent et allant en montant, j'en fis en personne un examen minutieux sur un parcours
de plusieurs milles, afin de me former une idée exacte de son caractère et des principaux
traits qui la distinguent. Sur un parcours d'à peu près douze à quatorze milles, cette rivière
est extrêmement sinueuse, et serpente par mille détours à travers une étendue de terre trèsriche et très-fertile; sur presque tout ce parcours les bords de la rivière Ouelle présentent un
terrain bas et uni, s'étendant à une distance considérable de chaque côté de la rivière. La
terre est cultivée par une population industrieuse, exclusivement d'origine française. Les
champs (taient couverts de foin, de grains et de légumes de différentes espèces, et paraissaient tou devoir donner une récolte des plus abondantes.

Les marées du St. Laurent se font sentir sur la rivière Oaelle jusqu'à environ quatre milles en montant; mais au-delà de ce point et sur un parcours d'environ huit à dix milles en montant le courant de la rivière, à moins d'être arrêté par des chaussées de moulins qui font refluer ses eaux, est rapide et roule sur un lit de gravier et de cailloux. Sur cet espace on rencontre deux moulins à farine, un moulin à carder, et plusieurs moulins à scie, tous mus par des pouvoirs d'eaux qu'alimente la rivière. Les moulins à farine sont les premiers qu'on rencontre; à environ dix ou douze milles plus haut se trouvent les moulins à scie dont le plus grand et le plus important est celui des Messieurs King, qui sont les principaux fabricants de bois de sciage sur cette rivière. Au-delà de ces moulins à scie on m'informa qu'il n'existait pas sur la rivière d'autres obstacles créés par l'industrie, qui pussent empêcher le

saumon ou tout autre poisson de passer pour remonter dans l'intérieur.

D'après les renseignements que j'ai obtenus des personnes les plus intelligentes et les plus digues de confiance demeurant sur les bords de cette rivière, j'ai su que dans le passé le saumon fréquentait la rivière Ouelle par bandes nombreuses, remontant à une grande dissance dans l'intérieur du pays, mais que depuis nombre d'années le poisson avait abandonné entièrement les caux de cette rivière et qu'on n'y connaissait plus le saumon qu'à titre de souvenir du temps passé. Je découvris également que la disparition de ce poisson, qui faisait anciennement la richesse de cette rivière, était due aux mêmes causes qui s'étaient fait sentir dans d'autres parties du pays, c'est-à-dire aux barrières infranchissables, comme les chaussées, qu'on avait érigées sur ses rives et qui empêchaient le saumon de se rendre à ses frayères, ainsi qu'à la pratique de le pêcher au filet, de le tuer au dard et à toute autre coutume barbare de le prendre lorsqu'il est jeune ou pendant la saison du frai. Les deux principaux obstacles qui s'opposent aujourd'hui à la reproduction du saumon dans la rivière Ouelle, sont la chaussée du moulin des MM. King ainsi que la quantité immense de bran de scie et d'autres débris que l'on jette constamment du moulin dans les eaux de cette rivière. Le premier de ces obstacles forme une barrière infranchissable qui empêche le poisson de remor ler au delà, et quant au second il ferme l'ttéralement le passage au saumon qui voudrait remon

186